



*Conseil scolaire francophone provincial
de Terre-Neuve-et-Labrador*
Procès-verbal de la 58^e réunion régulière
Hotel North, Goose Bay, Labrador
Le 21 novembre 2009

PROCÈS-VERBAL

Étaient présent(e)s :

Ahmed Derradji-Aouat, président
Chantal Lecavalier
Yves Bastien
Manon Avoine

Marc Cormier
Isabelle Ouellet
Dinah Pitre-Payne

Étaient absent(e)s :

Edna Hall
Barb Marche

Sylvia Oliver

Étaient aussi présent(e)s :

Michel Genest, directeur général
Éliane Knox, secrétaire de direction

Peter Smith, directeur adjoint

ORDRE DU JOUR ADOPTÉ :

- | | |
|---------------------------------------|-----------------------|
| 1. Bienvenue et présentation | 4. Discussion |
| 2. Adoption de l'ordre du jour | 5. Information |
| 3. Décision | |

1. BIENVENUE ET PRÉSENTATION	
Le président constate que le quorum est atteint et souhaite la bienvenue à tous et à toutes.	
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	
Yves Bastien aimerait discuter de la formation des conseillers. Le président aimerait ajouter un huis clos pour informer les conseillers sur la mise-à-jour des dossiers RÉSOLUTION / CSFP / 21 novembre 2009 / 606 Yves Bastien, appuyé par Chantal Lecavalier, propose : L'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout suivant : 4.1.3 – Formation des conseillers 5.8 – Varia – Huis clos L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.	R-606
3. DÉCISION	
3.1 Adoption du procès-verbal de la 57^e réunion régulière tenue le 3 octobre 2009.	
RÉSOLUTION / CSFP / 21 novembre 2009 / 607 Chantal Lecavalier, appuyée par le président, propose : L'adoption du procès-verbal de la 57 ^e réunion régulière tenue le 3 octobre 2009. La résolution est adoptée à l'unanimité.	R-607

	<p>3.1.1 Suivis à la 57^e réunion régulière</p> <p>Le directeur général résume les suivis accomplis depuis le 3 octobre 2009.</p> <p>Le président demande à la direction générale de déterminer une date pour finaliser le bulletin du CSFP. Le directeur général s'informerait du progrès du dossier et informera le conseil scolaire.</p> <p>Manon Avoine demande ce qui sera fait pour le recrutement du remplacement d'une enseignante à Grands-Vents. Le directeur répond qu'il consultera la direction de l'école à ce sujet.</p> <p>Chantal Lecavalier demande d'obtenir une liste des organismes associatifs et leurs rôles par rapport avec le CSFP.</p> <p>Les conseillers demandent à avoir une formation de deux jours sur la gouvernance. Le directeur général consultera Brenda Kelleher Flight pour arrêter une date. Les conseillers indiquent que leurs préférences concernant les dates pour leur formation sont les 5 et 6 février. Si ces dates ne conviennent pas à la formatrice alors la direction générale suggèrera les 19 et 20 février.</p> <p>Le président demande que le directeur général communique les résultats des élections au ministère de l'Éducation.</p> <p>Chantal Lecavalier demande que la <i>Federation of School Councils</i> soit consultée concernant le contenu et la diffusion des procès-verbaux sur le site web.</p> <p>Le directeur adjoint s'occupera d'enlever les objets qui facilitent l'accès au toit du Centre scolaire et communautaire Sainte-Anne.</p>	
4.	Discussion	
	4.1 Formation du conseil scolaire	
	<p>Les conseillers participent à une activité animée par le par le directeur général. Avec la permission de Brenda Kelleher Flight les conseillers utilisent un questionnaire élaboré par Brenda Kelleher Flight. Cette activité permet de comprendre davantage le rôle des conseillers comparé à celui du directeur général.</p>	
	4.2 Manuel des politiques	
	<p>Les conseillers font une première lecture de la constitution et des règlements. Ils proposent certains changements et mandate le comité des politiques d'examiner certains points concernant les règlements.</p> <p>Manon Avoine déclare son conflit d'intérêt en ce qui à trait à l'autorité d'agir comme signataire.</p> <p>Chantal Lecavalier demande que des options soient présentées aux conseillers concernant les items budgétaires.</p> <p>Le directeur général a présenté le calendrier des étapes à suivre pour finaliser le manuel des politiques.</p> <p>RÉSOLUTION / CSFP / 21 NOVEMBRE 2009 / 608 Ahmed Derraji-Aouat appuyé par Marc Cormier propose qu'Isabelle Ouellet et Manon Avoine soient membres du comité de politiques.</p> <p>La résolution est adoptée à l'unanimité</p>	R608

		<p>Le président demande que le directeur général et autres personnes désignées par le conseil scolaire participent aux réunions du comité des politiques en tant que personnes ressources.</p> <p>Le président demande qu'Andrée Thoms agisse comme personne ressource au comité des politiques. Le directeur général vérifiera auprès de Mme Thoms si elle peut se joindre au comité en tant que personne ressource.</p> <p>Chantal Lecavalier demande que les articles pertinents sur la <i>Loi scolaire 1997</i> soient annexés au manuel des politiques.</p> <p>Chantal Lecavalier demande un modèle d'ordre du jour d'un conseil d'école.</p> <p>Le président propose la mise sur pied d'un comité pour l'évaluation annuelle de la direction générale.</p> <p>Le directeur adjoint a fait une présentation sur le formulaire de remboursement des frais admissibles.</p>	
		4.3 Protocole d'entente des conseils d'école	
		La direction générale indique que tous les conseils d'école doivent entériner un protocole d'entente avec le conseil scolaire.	
		4.4 Prochaines réunions	
		<p>Les conseillers s'entendent sur les prochaines réunions du conseil scolaire :</p> <p>Le 10 décembre 2009 à 19h00, réunion extraordinaire par conférence téléphonique ;</p> <p>Le 5 janvier 2010 à 19h00, réunion extraordinaire par conférence téléphonique ;</p> <p>Les 5 ou 6 février 2010, formation des conseillers (les dates des 19 et 20 février seraient le second choix ;</p> <p>Les 12 et 13 mars, la 59^e réunion régulière.</p>	
		4.5 Congrès Atlantic School Board Associations (ASBA) janvier 2010	
		Le président demande la participation du directeur général au congrès du ASBA qui aura lieu au mois de janvier.	
5.	INFORMATION		
	5.1	Rapport de la présidence	
		<p>Le président présente son rapport (voir rapport du président en annexe). Il souligne les points suivants :</p> <p>Budget pour les projets spéciaux</p> <p>Personnel à embaucher</p> <p>Réunion avec le ministère de l'Éducation</p> <p>Protocole d'entente</p> <p>Processus d'arbitrage</p>	
	5.2	Rapport de la direction générale	
		Le directeur général explique que son rapport se fera en présentant ses progrès en vue de la réalisation du plan d'action. Lors des réunions régulières, il présentera ses progrès en surlignant en jaune les changements dans la colonne de progrès du plan d'action.	

	<p>Manon Avoine demande pourquoi les évaluations psychopédagogiques des élèves de la pré-maternelle se faisaient dans les écoles du CSFP. Elle mentionne que la Régie de santé Eastern Health s'en occupe. Le directeur général explique que, effectivement, ce service était offert aux parents des élèves de la pré-maternelle par la coordonnatrice des services aux élèves. Cependant le directeur a discontinué ce service quand il a été avisé que ce service était donné par la Régie de santé.</p> <p>Le président mentionne qu'un seul informaticien ne suffit pas pour remplir les besoins du CSFP. Le directeur général indique qu'un item pré-budgétaire fera mention de ce besoin.</p> <p>Manon Avoine suggère la réévaluation des priorités de l'informaticien.</p>	
	<p>5.3 Présentation du budget 2009-2010</p>	
	<p>Le directeur adjoint présente le budget 2009-2010</p> <p>Le directeur général suggère aux conseillers et conseillères de lire le budget et à la prochaine réunion de présenter leur questions.</p> <p>Le président suggère aux conseillers et conseillères de discuter avec leurs conseils d'école le genre de projet parascolaire qu'ils aimeraient mettre en marche.</p> <p>Manon Avoine mentionne que la directrice des Grands-Vents a présenté ses budgets au conseil d'école.</p> <p>Manon Avoine mentionne qu'une des difficultés est de trouver des bénévoles pour faire du parascolaire.</p> <p>Le directeur général mentionne qu'il a indiqué aux directions d'écoles que les budgets spéciaux pourront possiblement être renouvelés l'année suivante si les conseillers scolaires sont confiants que ces fonds ont été bien investis au profit des élèves.</p> <p>Yves Bastien mentionne que 30 % des garçons décrochent de l'école et qu'il est important de les garder dans nos écoles par des activités qui les intéressent.</p>	
	<p>5.5 Correspondance</p>	
	<p>Le directeur général résume la correspondance.</p>	
	<p>5.6 Stations d'autobus scolaire à l'ENVOL</p>	
	<p>Yves Bastien résume l'historique du conflit dans le dossier du transport scolaire à l'Envol.</p> <p>Le directeur général décrit la situation présente.</p> <p>Chantal Lecavalier démontre graphiquement aux conseillers le trajet des autobus. Elle indique sa préférence, point de vue sécuritaire, pour un débarcadère à l'avant de l'école. Elle indique cependant qu'elle désire une solution harmonieuse au conflit.</p> <p>Le directeur général propose de vérifier qui a l'autorité de déterminer où les élèves peuvent débarquer des autobus. Si la ville n'a pas l'autorité de ce faire, le directeur propose que les élèves débarquent devant l'école. Dans l'éventualité qu'il est déterminé que la ville a l'autorité de décider l'endroit, le directeur propose que le président écrive à la mairesse pour lui demander son appui à une demande de financement pour aménager un débarcadère à l'avant de l'école sur le terrain. Entre temps les autobus continueront de circuler à l'arrière de l'école.</p>	

	Ces propositions sont satisfaisantes pour les membres du conseil.	
5.7	Progrès de la construction de la nouvelle école Boréal	
	Le directeur général avise que la fin de la construction de la nouvelle école aurait dû être mi-décembre. Il prévoit maintenant que l'ouverture se fera vers la mi-janvier. Le directeur adjoint et le directeur général organiseront le déménagement.	
5.8	Huis Clos	
	Mise à jour des dossiers prioritaires	
5.9	Tour de table des régions	
	<p>Grands-Vents</p> <ul style="list-style-type: none"> Le code de vie et le projet éducatif seront mis à jour bientôt. <p>Boréal</p> <ul style="list-style-type: none"> La construction de l'école Boréale est presque terminée; Un partenaire pour le projet <i>Notre école notre terre</i> pour le recyclage a été identifié. Le projet sera mise en oeuvre dans quelques semaines; Il n'y a pas de programmes de repas sain à l'école; et Le protocole d'entente est en révision. <p>Notre-Dame-du-Cap</p> <ul style="list-style-type: none"> C'est la première fois que l'école a un conseil d'école; Il y a eu deux réunions jusqu'à date; et Le conseil d'école a discuté du projet éducatif. <p>L'Envol</p> <ul style="list-style-type: none"> Le dossier des autobus est toujours à l'étude; Bon fonctionnement de l'école l'ENVOL; et Le problème d'air est réglé. 	
	Chantal Lecavalier propose la levée de l'assemblée à 17h30.	

Ahmed Derradji-Aouat
Président

Date

Michel Genest
Directeur général

Date